



HAL
open science

Jacques Chirac candidat “ naturel ” (et métamorphosé) du RPR ?

Florence Haegel

► **To cite this version:**

Florence Haegel. Jacques Chirac candidat “ naturel ” (et métamorphosé) du RPR ?. Pascal Perrineau; Colette Ysmal. Le vote de crise, Presses de Sciences Po, pp.95 - 111, 1995, 9782724606782. hal-03458197

HAL Id: hal-03458197

<https://sciencespo.hal.science/hal-03458197>

Submitted on 30 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHAPITRE 5

JACQUES CHIRAC CANDIDAT « NATUREL » (ET MÉTAMORPHOSÉ) DU RPR ?

« Mes plus belles victoires, je vous les dois. Mes échecs j'en endosse la responsabilité (...). Les amis, c'est vous. Les courtisans dépendent des fonctions et des sondages. »

Déclaration de Jacques Chirac lors de la réunion extraordinaire du RPR, le 12 novembre 1994.

Par ces mots, le futur président de la République rend-il un hommage prémonitoire aux militants du Rassemblement pour la République (RPR) à qui étaient adressées ces marques de reconnaissance ? Faut-il alors reprendre sa version et attribuer la « plus belle » (et si longtemps attendue) victoire de Jacques Chirac, le 7 mai 1995, à son parti ? Sans doute pas. Toutefois, l'élection à la magistrature suprême de celui qui présida, près de vingt ans, le RPR mérite que l'on s'interroge. D'autant que la campagne de l'élection présidentielle de 1995 s'est finalement achevée, en dépit d'ailleurs de la plupart des pronostics, par l'affrontement au second tour de candidats représentants et soutenus par les deux principaux partis politiques français. Lionel Jospin fut dûment choisi par le Parti socialiste. Quant à Jacques Chirac, même si formellement il évita tout adoubement partisan, nul n'ignorait la réalité de sa position au sein du RPR.

Ce constat établi, il faudrait alors laisser l'idée d'une mar-

ginalisation croissante des partis politiques¹ aux oubliettes des fausses mutations et rappeler que, malgré leur fragilité, ces derniers demeurent des éléments structurant les processus de représentation politique. Dès lors, la question des métamorphoses du gouvernement représentatif² se trouverait au cœur des interprétations que l'on peut fournir du duel qui opposa Édouard Balladur et Jacques Chirac. Face à celui qui occupait, jusqu'aux débuts de 1995, la position de favori des sondages et qui disposait des ressources gouvernementales, se présentait un chef de parti adossé sur son organisation. L'avantage finalement pris par Jacques Chirac pourrait alors s'expliquer par cet atout partisan. Et comme l'échec de Raymond Barre en 1988³, celui d'Édouard Balladur en 1995 devrait être imputé à une « faillite organisationnelle » : pour tous deux, l'entrée en campagne n'avait-elle pas été fatale ?

Ce type d'analyse demeure toutefois trop schématique, même s'il a le mérite de rappeler qu'il est encore trop tôt pour enterrer les partis politiques. D'abord, il repose sur une approximation en assimilant des expériences fort différentes. Le cas de 1988, où Jacques Chirac, Premier ministre, doit faire face à Raymond Barre porté par les sondages, apparaît plus classique. Il respecte à la fois les clivages partisans et les « lois de la popularité », celles qui indiquent que les cotes enregistrées par les sondages s'effritent souvent à l'épreuve de l'exercice du pouvoir gouvernemental. En 1995, le caractère inédit de la situation tient à la fois au fait que cette loi des sondages n'est pas confirmée et au brouillage des clivages partisans. La primaire à droite oppose deux personnalités du RPR. Elle ne prit jamais totalement la forme d'un affrontement UDF/RPR, même si progressivement Jacques Chirac apparut comme le candidat du RPR, de l'appareil mais aussi d'une majorité d'électeurs, et qu'Édouard Balladur fut campé en héraut de l'UDF. En effet, au cours de la campagne, la « remontée » de Jacques Chirac dans les sondages s'est effec-

1. J. Jaffré, « La présidentielle hors parti », *Le Monde*, 29 septembre 1994.

2. Sur ces thèmes, cf. B. Manin, *Les principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy, 1995.

3. Sur l'interprétation de l'échec barriste, cf. G. Birenbaum, « L'échec du système d'action barriste. À propos des analyses de la défaite de Raymond Barre », *Revue française de science politique*, 40 (6), décembre 1990, p. 777-792.

tuée à partir de la reconquête de l'électorat RPR¹. À l'issue du scrutin, les enquêtes² confirmèrent le partage des électorats : 61 % des sympathisants du RPR avaient voté Jacques Chirac contre 15 % de ceux de l'UDF. Édouard Balladur rassemblait 25 % des sympathisants RPR et 73 % des personnes proches de l'UDF. Reste que si un sympathisant du RPR sur quatre avait préféré Édouard Balladur à son leader « naturel », la concurrence était restée ouverte au sein de cet électorat.

Une autre critique peut être faite à ce type d'interprétation. En insistant sur l'enjeu que représente la maîtrise d'une organisation comme vecteur de mobilisation, elle efface en partie toute la complexité de ce qui se joue lors d'une campagne présidentielle. D'une manière générale, une élection présidentielle procède d'une alchimie complexe où doivent se conjuguer des stratégies de mobilisation partisane et un travail plus symbolique de fabrication de « crédibilités », d'« identités », de « profils », etc. Dès lors, le soutien et l'identification à un parti ne se comptent pas seulement en nombre de militants mobilisables pour coller des affiches et remplir les meetings. Ils se mesurent aussi en prenant en compte l'effet polarisant d'une forte identité partisane. La crédibilité accordée à un candidat irradie à partir d'un noyau partisan³ et une identité partisane « molle » s'avère souvent vulnérable en cours de campagne. La difficulté réside alors dans le fait que cette structuration partisane doit s'accommoder de l'impératif inverse, celui qui conduit à décaler son image de celle du parti, à personnaliser les liens entretenus avec le « pays », à glorifier la relation directe que l'on cultive avec les électeurs, en bref à se mettre en harmonie avec la rhétorique présidentielle⁴.

La stratégie adoptée lors de la campagne présidentielle par Jacques Chirac fournit une précieuse matière pour saisir l'en-

1. J. Jaffré, « Chirac-Balladur : les conditions d'un duel », *Le Monde*, 2 juin 1994.

2. Sondage à la sortie des urnes fait par l'institut BVA, « L'élection présidentielle 23 avril-7 mai 1995 », *Dossiers et documents du Monde*.

3. Voir G. Grunberg, F. Haegel, B. Roy, « La bataille pour la crédibilité ; partis et opinion », dans Élisabeth Dupoirier, G. Grunberg (dir.), *Mars 1986 : la drôle de défaite de la gauche*, Paris, PUF, 1986, p. 117-135.

4. Cf. P. Braud, « La réactivation du mythe présidentiel. Effets de langage et manipulations symboliques », dans B. Lacroix et J. Lagroye, *Le président de la République. Usages et genèses de l'institution*, Paris, Presses de Sciences Po, 1992, p. 377-397.

semble des injonctions auxquelles sont confrontés les candidats et, dès lors, les diverses stratégies politiques et combinaisons symboliques qu'ils déploient pour y répondre. Le cas de figure de 1995 apparaît particulièrement riche du fait de l'existence et de l'importance prises par le duel entre Édouard Balladur et Jacques Chirac. L'affrontement de deux personnalités longtemps si proches a fourni sa dose de *pathos* inhérente à tout combat fratricide. Mais elle a aussi imposé aux protagonistes la production de thèmes de confrontation spécifiques. Leur compétition ne reflétant pas une opposition instituée, celle qui rituellement conduit les partis politiques à s'affronter, d'autres formes d'antagonisme devaient être trouvées. Le RPR se trouvait alors constitué en arène où se comptaient les soutiens, les ralliements et les défections. Il se trouvait aussi utilisé (ou neutralisé) pour construire l'identité des candidats.

L'ACTE DE CANDIDATURE OU LA QUESTION DE LA LÉGITIMITÉ

Avant que le jeu soit lancé, la sélection des personnes habilitées à entrer dans la compétition s'apparente à une phase déterminante de l'élection présidentielle. L'habilitation est régie par des critères juridiques, mais elle se fonde aussi sur des critères politiques. Pour Jacques Chirac, la légitimité de sa candidature doit tenir compte de deux éléments : l'exigence d'union si bruyamment proclamée et le succès d'Édouard Balladur dans les sondages. Depuis l'échec présidentiel de 1988, le RPR et l'UDF affichent l'impératif de l'union. Cause de tous les maux et, au premier chef, des échecs répétés de leurs candidats à l'élection présidentielle, la désunion doit être conjurée. Même s'ils s'accordent sur ce constat, les acteurs politiques divergent sur les moyens à mettre en œuvre pour y remédier et sur l'ordre des priorités à privilégier. Pour les uns, il s'agit d'abord de fédérer les structures partisans ; pour les autres, l'essentiel tiendrait dans l'idée de promouvoir des procédures permettant, le moment venu, de sélectionner un candidat unique à la présidentielle. Au bout de sept ans de déclarations, de négociations, d'ultimatums et de projets, l'ultime ironie de

l'histoire politique tient au fait que non seulement la division n'a pu être effacée mais qu'elle déchire, cette fois, le RPR.

*L'antériorité contre l'actualité,
modèle normatif contre modèle pragmatique*

« S'il y a un autre candidat issu du RPR, ce qui n'est pas illégitime, il devra expliquer le pourquoi de sa candidature. » Cette déclaration de Philippe Séguin intervient en décembre 1994¹. Elle peut être comprise comme un point d'inflexion de la campagne, comme le signe de l'achèvement (ou du déplacement) de la bataille de la légitimité. La double candidature émanant du RPR n'est plus frappée d'illégitimité. Il est vrai qu'à cette date la question des modes de sélection ou de validation des candidatures est dépassée. Jacques Chirac a, depuis un mois, annoncé officiellement sa participation à la course présidentielle. Édouard Balladur tarde encore, mais il n'est plus à l'ordre du jour de lui en dénier le droit. Reste qu'avant cette nouvelle étape, toute une séquence de la pré-campagne s'est déroulée, où la rivalité entre les deux prétendants RPR s'est principalement nouée sur l'enjeu qu'est leur légitimité à se présenter à cette élection présidentielle.

Deux modèles opposaient le Premier ministre en exercice et le président du RPR. Ces deux modèles ont été parfois présentés comme la concurrence « chimiquement pure » de la légitimité gouvernementale et de la légitimité partisane². Ce clivage, tout en reflétant bien les positions occupées par les deux protagonistes dans le jeu politique, ne rend pas tout à fait compte des registres sur lesquels chacun d'entre eux fondait sa légitimité. Si l'on se souvient des arguments et des raisonnements mis en avant par chacun des camps pour justifier la suprématie de leur poulain, on est tenté de dessiner un tableau sensiblement différent. D'un côté, Édouard Balladur fondait son avantage sur le bénéfice qu'il tirait de la sélection sondagière. Il distancait son

1. Elle provient du discours tenu par le président de l'Assemblée nationale lors du premier meeting de campagne du candidat Chirac à Lyon (*Le Monde*, 18-19 décembre 1994).

2. J.-L. Bourlanges, « Présidentielles 95 : le maître du pouvoir et le roi de la jungle », dans SOFRES, *L'état de l'opinion 1995*, Paris, Le Seuil, 1995, p. 11-36.

rival dans les intentions de vote et apparaissait comme le meilleur challenger de Jacques Delors tant que celui-ci représentait le possible candidat socialiste. Le verdict de ces sondages favorables, et l'argument selon lequel le Premier ministre incarnait le meilleur candidat pour gagner, étaient alors utilisés avec constance et insistance pour forcer Jacques Chirac à l'abandon. Parallèlement, la contre-attaque de ce dernier ne pouvait s'appuyer sur l'évocation de sa légitimité partisane. Car le cœur de la difficulté à laquelle se trouvait confronté le président du RPR résidait justement dans le fait que l'argument partisan se trouvait frappé d'illégitimité. La référence publique aux droits que conférerait une position partisane dans la course présidentielle semblant impossible (cf. *infra*), Jacques Chirac se trouvait dans l'obligation de jouer sur un autre plan. Avant de justifier sa candidature par les propositions dont il était porteur et le débat dont il se voulait le promoteur, il assit pendant longtemps sa légitimité sur le terrain de la préséance ou de l'antériorité. En bref, l'éventualité de sa candidature était légitime car elle s'apparentait à une perspective prévue de longue date. De surcroît, cette décision avait été préparée et décidée en collaboration avec Édouard Balladur, voire entérinée par un pacte entre les deux hommes. Alors que la justification de Jacques Chirac puisait dans l'antériorité de sa décision, celle de son adversaire s'adossait sur l'actualité des sondages. Les deux candidatures reposaient sur l'évocation de temporalités différentes mais leurs justifications mettaient aussi en jeu deux registres totalement différents. Les partisans du maire de Paris maniaient la dimension normative, en d'autres termes, celle des valeurs. La candidature Balladur portait atteinte aux codes professionnel et amical. Elle s'apparentait à une trahison face à laquelle étaient brandies les notions morales de fidélité et de pardon. L'équipe du Premier ministre se situait, elle, sur le plan pragmatique, celui des meilleurs moyens pour gagner. Le principal argument qu'elle avançait relevait du domaine des intérêts, ceux de l'efficacité électorale. Plus que d'une opposition entre légitimité gouvernementale et légitimité partisane, les modèles de justification relevaient de ce double clivage antériorité/actualité, normativité/pragmatisme.

Les usages périlleux de la référence partisane

Cette opposition des sources de légitimité ne se comprend que si l'on rappelle que le modèle gaulliste interdit de se présenter comme le candidat d'un parti. Dès lors, Jacques Chirac – moins que tout autre – ne pouvait publiquement mettre en avant cette dimension partisane. Malgré cet interdit, l'éventualité d'un arbitrage partisan ou la revendication de la légitimité de chef de parti furent, à quelques reprises, évoquées. Il est d'ailleurs significatif de constater que ces interventions sont apparues dans les moments les plus difficiles de la campagne et qu'elles s'apparentaient souvent à des arguments de dernier recours. Ainsi, Jean-Louis Debré, constatant que l'accord UDF-RPR, conclu en 1991 à propos de la mise en œuvre de la procédure des primaires, « avait pour but de départager un candidat RPR et un candidat UDF » et que « ceux qui défendent encore le projet de primaires semblent vouloir en faire application pour départager deux candidats du RPR », conclut à un « détournement de procédure ¹ ». Dans son optique, seules les instances du RPR apparaissent compétentes pour trancher la concurrence entre Édouard Balladur et Jacques Chirac. Ce même type d'argumentation est repris par Jacques Chirac, lui-même, en réponse à une invitation du Premier ministre à se rendre à Matignon pour discuter « des moyens de mettre de l'ordre dans la majorité ». Déclinant cette invitation (à l'instar de Valéry Giscard d'Estaing lui aussi convié par Édouard Balladur), le maire de Paris répond par une lettre où il soumet une contre-proposition : « Dans cet esprit, je suis tout à fait prêt à vous rencontrer en tête à tête, mais il importe au préalable de faire le point au sein de la famille politique à laquelle nous appartenons tous les deux. Je me propose, à cet effet, d'en réunir les principaux dirigeants à une date qui pourrait vous convenir ². » Cette rare tentative de réintroduire l'arbitrage partisan dans la compétition provoqua d'ailleurs cette réplique rituelle, reprise ici dans la bouche de Nicolas Sarkozy : « La République

1. *Le Monde*, 28 septembre 1994.

2. *Le Monde*, 21 octobre 1994.

actuelle n'est pas un régime où les chefs de partis font la pluie et le beau temps ¹. »

Après l'annonce officielle de sa candidature par Jacques Chirac le 4 novembre 1994, une entreprise plus formalisée de promouvoir la légitimité partisane fut engagée. Mais, une fois encore, cette opération nécessitait beaucoup de doigté et de dénégation pour ne pas paraître transgresser le modèle de référence gaulliste. En effet, le 12 novembre 1994, le RPR est convoqué pour une réunion extraordinaire. À l'ordre du jour, étaient inscrits l'abandon par Jacques Chirac de son poste de président, la nomination d'Alain Juppé pour assurer l'intérim et le vote par les délégués d'une motion affirmant leur « reconnaissance » et leur « confiance » à Jacques Chirac ². En dépit de l'insistance à dénier à ce vote toute parenté avec une investiture partisane ³, cette initiative fut bien assimilée à une procédure de légitimation partisane. Le boycott par Charles Pasqua et Philippe Séguin de cette réunion venait assez malencontreusement ⁴ confirmer ce caractère. D'autant que les deux absents expliquaient dans une lettre commune que leur décision avait été motivée par le fait que cette « réunion exceptionnelle signifiait dans les faits une investiture incompatible avec l'esprit des institutions ». Même si l'usage en est périlleux, la stratégie chiraquienne n'a pas été de gommer totalement la référence partisane de sa candidature. À plusieurs reprises, les liens entretenus avec le RPR et la valorisation de la position de leader de parti sont apparus comme les moyens permettant de signifier que l'assise de Jacques Chirac se fondait sur des procédés de délégation, qu'il disposait d'un mandat de porte-parole et de représentant. Le camp chiraquien tentait de mettre en scène les mécanismes propres à la fabrication d'un leadership. Ainsi la confiance accordée au leader cimentait des procédés de « remise de soi » qui se manifestaient quand, par exemple, Alain Juppé

1. *Ibid.*

2. La question était formulée de la manière suivante : « Souhaitez-vous apporter à Jacques Chirac votre témoignage de reconnaissance pour son action passée et de confiance pour l'avenir ? »

3. « Personne n'a demandé au RPR de se prononcer sur ma candidature. Vous savez parfaitement que, pour le gaulliste, un parti ne désigne pas un candidat », déclare Jacques Chirac dans un entretien au journal *Le Figaro*, 17 novembre 1994.

4. Le score de 98,25 % des suffrages recueillis ne venait d'ailleurs pas effacer la mauvaise impression, du fait de la faible participation des délégués.

invitait par ces mots le leader à se poser en guide : « Que Jacques Chirac montre le chemin, il sait qu'alors vous serez là — et moi avec vous — pour le suivre ¹. »

LE TRAVAIL DE MOBILISATION OU LA QUESTION DU LEADERSHIP

L'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République va sans doute contribuer à minimiser les tensions qui ont traversé le RPR après la défaite de 1988. Mais si le dernier septennat s'est finalement achevé par la victoire tant espérée, il ne faudrait pas trop rapidement en oublier les conditions. Or, sans exagérer, on doit reconnaître que le RPR a traversé ces dernières années une crise et qu'à cette occasion l'autorité de son chef a été significativement remise en cause. Les successives frondes des « sous-leaders » et l'expression publique des « courants », en particulier de celui résultant de l'association entre Philippe Séguin et Charles Pasqua, ont signifié une mutation du fonctionnement interne du RPR. Et si la réalité et le danger de la candidature Balladur ont progressivement pris une telle ampleur, c'est aussi que l'autorité chiraquienne ne procédait pas d'un ressort charismatique ². Cette réalité doit rester présente à l'esprit même s'il faut aussi constater que la préparation de la campagne chiraquienne s'est appuyée sur la reconstitution partielle du leadership chiraquien et que le RPR a bien été placé au centre du dispositif.

Le rétablissement imparfait de l'autorité chiraquienne

« L'appareil du parti est acquis à Jacques Chirac », cette affirmation a souvent été entendue. Elle ne paraît guère surprenante lorsqu'on connaît les modes de fonctionnement du RPR. Elle

1. Discours d'Alain Juppé à l'occasion de l'université d'été du RPR (*Le Monde*, 4-5 septembre 1995).

2. C'est bien pourquoi l'assimilation du RPR au modèle des partis charismatiques pose problème. Cf. A. Pannebianco, *Political Parties : Organization and Power*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

s'explique directement par l'ampleur du pouvoir de nomination que les statuts du parti confèrent au président et à son secrétaire général. La plupart des postes d'encadrement de l'organisation sont, en effet, pourvus par nomination. En particulier, les secrétaires départementaux (mais aussi les délégués départementaux à la jeunesse et ceux qui s'occupent de l'action féminine) sont désignés par le secrétaire général. En conséquence, l'exécutif du parti dispose des moyens d'un renouvellement sélectif et, devant l'éclosion des « tendances » (rénovatrice en 1988, « pasquaio-séguiniste » en 1990 et balladurienne en 1993), cette ressource a largement été utilisée. De 1988 à 1995, environ les deux tiers des secrétaires départementaux ont été renouvelés, dont une bonne moitié fut nommée durant l'année 1993. On saisit alors la maîtrise que détient l'équipe dirigeante sur l'encadrement du parti et les moyens dont elle dispose pour écarter les personnalités « hétérodoxes ¹ ».

En conséquence, la quasi-unanimité des secrétaires départementaux et des délégués départementaux s'est trouvée sans surprise derrière Jacques Chirac. Une forte majorité (493 sur 527) des secrétaires de circonscription a fait le même choix. La « défaillance » de cette minorité de secrétaires de circonscription se comprend aussi en prenant en compte leur mode de sélection. Les titulaires de cette fonction sont élus par le comité de circonscription, instance composée des élus relevant de la circonscription et des représentants des adhérents. Dès lors, ils se trouvent au centre du rapport de forces entre élus et militants qui, dans certaines occasions, pouvait tourner en faveur du camp balladurien. En bref, si l'on assimile l'organisation partisane à cette structure de cadres du RPR, la déclaration d'Alain Juppé selon laquelle « le mouvement est uni et rassemblé autour de Jacques Chirac ² » est vraie.

Elle doit être largement nuancée lorsqu'on tient compte des soutiens apportés par le groupe parlementaire. Si l'encadrement du RPR se trouvait acquis à la candidature de Jacques Chirac, la situation au sein du groupe parlementaire demeurerait très concurrentielle. La compétition s'ouvrit par une phase d'attentisme stratégique, sur laquelle vinrent se greffer les initiatives

1. Cette reprise en main de l'appareil du parti s'est manifestée, à partir de 1993, par une tournée entreprise par Jean-Louis Debré dans l'ensemble des fédérations départementales du RPR.

2. *Le Monde*, 4 janvier 1994.

de Charles Pasqua. Ses efforts pour promouvoir son projet de primaires recueillirent d'autant plus de succès auprès des parlementaires qu'ils permettaient à ceux-ci d'éviter de prendre parti. Progressivement, les systèmes d'allégeances se constituèrent. En réalité, face à l'entreprise balladurienne de séduction des parlementaires, l'équipe chiraquienne mit en place, dès le printemps de 1993, un dispositif d'enrôlement des députés. Sous l'égide de François Baroin, le groupe RPR fut encadré par trente et un binômes censés mobiliser les députés sur des thèmes de campagne. Ainsi, dans chaque secteur, des élus acquis et proches de l'équipe dirigeante du RPR (Élisabeth Hubert pour la santé, Pierre Lellouche sur les questions de défense, etc.) se trouvaient investis de la tâche d'encadrer et de fidéliser des députés plus hésitants. Cette concurrence, que se livraient les deux camps pour ciseler les allégeances, aboutit à la publication des listes des élus soutenant chacun des candidats, puis à l'éclosion d'attitudes de surenchère ou de contestation. Mais, à la différence de la « bataille des comités de soutien ¹ » que se livrèrent, en 1988, Raymond Barre et Jacques Chirac, la joute de 1995 apparaît, tout compte fait, très amortie. Tout s'est passé comme si les deux équipes s'accordaient pour ne pas constituer le RPR en champ de bataille. Alain Juppé, garant institutionnel de la cohésion du parti, jouait en quelque sorte ce rôle de « démineur », ou de modérateur, rappelant à de nombreuses reprises l'impératif d'unité. En définitive, Jacques Chirac revendiqua le ralliement de 168 (sur 260) députés RPR, de 56 (sur 92) sénateurs, de 241 (sur 372) conseillers régionaux et 618 (sur 987) conseillers généraux. Ainsi, le caractère « naturel » de la candidature de Jacques Chirac ne semble pas être une évidence pour une forte proportion de parlementaires et d'élus RPR. Au Sénat, le ralliement de Charles Pasqua à Édouard Balladur a, semble-t-il, entamé le capital de sénateurs soutenant Jacques Chirac et, dans l'ensemble, la défection d'une importante minorité de parlementaires ou d'élus locaux témoigne d'une relative fragilité du leadership chiraquien.

1. J.-B. Legavre, « La " bataille des comités de soutien " ou la droite en campagne », *Revue française de science politique*, 40 (6), décembre 1990, p. 793-808.

Les usages du RPR dans le dispositif de campagne

Pour saisir la place du RPR, en tant qu'organisation, dans le dispositif de campagne, l'imbrication au sommet des fonctions de direction de la campagne et de contrôle effectif du RPR apparaît comme un élément décisif. Cette imbrication se mesure à l'aune du rôle décisif joué par Patrick Stéfani. En effet, ce dernier cumulait dans l'organigramme du mouvement les fonctions de directeur de cabinet d'Alain Juppé et de directeur des affaires politiques, il y ajouta le moment venu celle de directeur de campagne de Jacques Chirac. De fait, depuis la nomination d'Alain Juppé au Quai d'Orsay, il occupait véritablement une position centrale au RPR. Il tenait les rênes de l'organisation interne alors que Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint, se trouvait mobilisé pour les tournées dans les fédérations et la représentation extérieure. La préparation du programme avait été l'occasion de mettre en place des structures parallèles au RPR. La cellule qui pilotait la stratégie de campagne rassemblait des personnalités de l'entourage personnel de Jacques Chirac. Les groupes d'experts coordonnés par Jean-Pierre Denis, collaborateur du maire de Paris, mobilisaient des cercles plus extérieurs. Logiquement, l'entrée en campagne s'accompagna d'un recentrage autour de l'organisation partisane.

Seul l'engagement de Charles Pasqua aux côtés d'Édouard Balladur a été présenté comme un risque de déstabilisation du dispositif. Compte tenu de la reprise en main du parti par les « chiraquiens », il n'apporta finalement pas à l'équipe balladurienne les bénéfices escomptés¹. Il n'en demeure pas moins vrai que l'annonce par Charles Pasqua, en janvier 1995, de sa décision a marqué le point le plus bas de la campagne de Jacques Chirac². Le ministre de l'Intérieur est alors présenté comme le seul pouvant à la fois rivaliser avec le charisme du leader et contrecarrer (ou au moins neutraliser) les effets de la mobilisation du RPR par la réactivation de réseaux personnels.

1. L'affaire des HLM des Hauts-de-Seine où étaient directement mis en cause des proches du ministre de l'Intérieur vint même transformer cet atout en handicap.

2. Ainsi, *Le Monde* titre ce jour-là : « Le soutien de M. Pasqua à M. Balladur met en évidence l'isolement de M. Chirac. »

Charles Pasqua se consacra longtemps à cultiver la position de médiateur et de « sage ». L'attachement dont il fit preuve à promouvoir son projet de primaires répondait bien à ce souci¹. À la recherche de cette position d'arbitre, il ajoutait l'affirmation d'une volonté de se poser en gardien du RPR (et, sur ce terrain, en rival d'Alain Juppé). La lettre qu'il envoya au candidat répudié pour annoncer sa défection illustre, une fois de plus, le filon qu'il exploitait, celui de l'héritier de l'histoire organisationnelle du gaullisme. Pour ce faire, Charles Pasqua affichait une revendication quasi explicite de ses titres de gloire à représenter aussi bien que Jacques Chirac le mouvement se réclamant du gaullisme en commençant sa lettre par un rappel de son statut historique de fondateur : « En 1974, il t'est revenu (la formule marque une passivité, voire une dépendance) de présider à la renaissance de notre mouvement. J'ai été, auprès de toi, un des artisans de la création du RPR. »

Or, pour Jacques Chirac, il ne peut être question de se faire ravir le monopole de la représentation du RPR. Derrière le parti se profile l'histoire des organisations se réclamant du gaullisme, donc une référence très convoitée. Ce risque de mise en péril d'un monopole² toujours contesté est d'autant plus justifié que le soutien de Charles Pasqua est explicitement utilisé par le camp balladurien pour écorner l'assise chiraquienne, à l'instar de Patrick Devedjian qui déclare : « L'appui de Charles Pasqua est une réponse au faux procès en sorcellerie selon lequel le Premier ministre n'est pas un bon gaulliste et (serait) plus le candidat de l'UDF que du RPR³. » Symétriquement du côté chiraquien, la revendication du monopole chiraquien sur le RPR n'est évoquée que par touche. Une seule fois, Éric Raoult, en brandissant la menace d'une dilapidation du parti que ferait peser la candidature Balladur, avança sans détour l'argument de la sauvegarde du capital partisan : « Soutenir Édouard Balladur à l'élection présidentielle, ce serait tirer un trait sur le RPR

1. « Je ne me prononce ni pour un candidat, ni pour un autre, mais pour une candidature d'union. Je ne suis dans aucun clan, aucun comité, ni dans aucune coterie. J'essaie de penser à l'intérêt général, et je suis sûr que je ne suis pas le seul. » (*Le Monde*, 15 octobre 1994).

2. Dans le même registre, Jacques Baumel avait déjà déclaré : « Le RPR n'est pas la propriété de personne » (*Le Monde*, 25 août 1995).

3. *Le Monde*, 14 janvier 1995.

avant même que l'élection n'ait lieu ¹ », prévenait-il. Quant à Jacques Chirac, il réservait l'affirmation de son attachement au parti à l'auditoire des militants, manière de rétribuer leur engagement. Ainsi déclare-t-il aux jeunes du RPR : « Si l'on doit me reconnaître un jour un mérite, je souhaite que cela soit d'avoir réussi à maintenir, souvent contre vents et marées, un mouvement gaulliste dans notre pays ². » De surcroît, une telle affirmation de son attachement partisan pouvait alors échapper à une lecture en termes d'enfermement, si elle était comprise comme un gage de fidélité et de sincérité : c'était tout l'enjeu de la cohérence de sa nouvelle identité publique.

LA CONFECTION D'UNE IDENTITÉ PUBLIQUE

Une campagne présidentielle est un processus où s'opèrent de multiples ajustements qui finissent par produire une identité publique. Cette dernière inclut tout à la fois une mise en scène de dimensions psychologiques, celles-ci devant faciliter des processus d'identification, de sympathie, de confiance, et des dimensions idéologiques, celles-ci prenant forme dans la promotion de thèmes de campagne. Mais il serait faux de penser que ces deux dimensions ne rejaillissent pas l'une sur l'autre : les électeurs ont aussi, par exemple, une culture idéologique des traits personnels d'un candidat. De même, l'élaboration de l'identité politique d'un candidat s'opère dans le temps court de la conjoncture de campagne où les effets de la concurrence sont exacerbés et dans le temps, plus long, d'une biographie politique. Dans le cas de Jacques Chirac, on ne saurait nier le fait que le soutien que lui apportait le RPR ne pouvait être accessoire. Condition nécessaire, elle n'était pas suffisante car l'enjeu résidait bien plus dans l'effacement des failles de son identité publique.

L'ensemble de la production consacrée ³ à Jacques Chirac s'accorde pour constater la plasticité du personnage. Ses bio-

1. *Le Monde*, 2 décembre 1994.

2. *Le Monde*, 4-5 septembre 1994.

3. Cf. par exemple, M. Szafran, *Chirac ou les passions du pouvoir*, Paris, Grasset, 1986 ; F.-O. Giesbert, *Jacques Chirac*, Paris, Seuil, 1987.

graphes l'ont souvent présenté comme une personnalité « compartimentée » et soumise aux influences, capable de remplir des rôles jugés incompatibles et de tenir des propos contradictoires. Dans cette même logique, ils insistèrent sur le décalage entre sa raideur publique et la chaleur qu'il manifesterait en privé, ou pointèrent le fait qu'il fut soumis aux influences successives de ses conseillers. Dans un registre plus polémique, tout au long de sa carrière politique, ses adversaires ont entrepris de le stigmatiser en attaquant certains traits de caractère. En témoigne, par exemple, le succès remporté par le qualificatif d'« agité » régulièrement utilisé pour le disqualifier. L'enracinement de cette image puisait dans le souvenir des « actes lourds ¹ » qui avaient jalonné la carrière politique de Jacques Chirac (la « trahison » de Jacques Chaban-Delmas en 1974 ou l'agressivité et l'outrance de l'« appel de Cochin », par exemple). Jusqu'à présent, la stratégie chiraquienne n'avait pas consisté (ou, peut-être, n'avait pas réussi) à retourner cette image. D'un certain point de vue, l'endosser s'accordait avec le statut de leader de parti ². Tout comme la stratégie chiraquienne s'était appuyée sur la conquête d'une organisation partisane, la fabrication de son identité publique se fondait sur la dominante partisane. Seule l'incarnation du rôle de maire de Paris s'était véritablement constituée en marge de ce modèle sans d'ailleurs que l'on puisse dire que cette autre facette ait rejailli sur son identité publique ³. Derrière les traits négatifs que l'on attribuait à sa personnalité (personnage mal dégrossi, plus enclin à l'action qu'à la réflexion, énergique mais cassant, voire autoritaire, etc.) se profilaient des éléments correspondant aux qualités requises pour être le leader d'un parti comme le RPR : l'armée de militants que glorifiaient les dirigeants de cette organisation se serait trouvé un chef à son image.

En 1995, un changement a eu lieu. La campagne présidentielle a réussi à rendre crédible une transformation de l'image publique chiraquienne. Nul doute que les métamorphoses

1. J.-L. Parodi, « Ce que tu es parle si fort qu'on n'entend plus ce que tu dis », *Hermès*, 4, 1989, p. 223-230.

2. Sur ces questions, cf. A. Collovald, *Jacques Chirac ou les conditions de l'appropriation de l'héritage gaulliste*, thèse de doctorat en science politique, sous la direction de M. Offerlé, Université Paris-I, 1994.

3. Cf. sur ce point, F. Haegel, *Un maire à Paris. Mise en scène d'un nouveau rôle politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994.

furent l'objet d'une mise en scène savamment orchestrée. Tout au long de la campagne, le chœur de l'équipe chiraquienne a entonné l'hymne à la gloire de la transfiguration de son candidat. Elle insistait sur le bénéfice qu'il avait tiré de sa marginalisation provisoire. Les journalistes reprenaient leurs propos en désignant Claude Chirac comme la responsable de cette heureuse conversion. À l'opposé de l'image depuis longtemps stabilisée, Jacques Chirac était devenu un homme de réflexion qui livrait ses pensées dans des ouvrages estampillés (il les avait lui-même écrits comme l'indiquait avec insistance la campagne de presse). Le nouveau candidat était aussi cet homme de terrain qui se voulait à l'écoute des Français. La déclaration officielle de candidature de Jacques Chirac illustrait l'option prise. Le choix d'annoncer son entrée en campagne dans le journal régional *La Voix du Nord* plaçait la campagne sous le signe de la valorisation du terrain et signifiait la volonté de ne pas être à nouveau accusé de « parisianisme ». Cette métamorphose que l'équipe chiraquienne tentait de promouvoir ne concernait pas simplement l'image du professionnel politique. Elle s'appliquait aussi à l'homme. Les changements reposaient, en effet, sur un retournement des traits psychologiques négatifs qui, jusqu'à présent, restaient attachés à sa personnalité. L'expérience de la vie politique et les récentes blessures, consécutives aux échecs et aux trahisons, auraient conduit le maire de Paris à se redécouvrir et à trouver une certaine sérénité. « Jacques Chirac, heureux sous son pommier », c'est sous ce titre que le journal *Le Monde* lui consacrait un portrait. L'hypothèse que l'on peut avancer est que le succès de cette mutation tient au fait que Jacques Chirac a troqué, à partir de 1993, le statut d'agresseur pour celui de victime. Ce renversement des rôles a rendu crédible une nouvelle identité publique qui, jusqu'à présent, n'avait pu émerger. Même s'il faut se méfier de toutes ces entreprises de relecture paradoxale, il est raisonnable de penser que cette stratégie de communication n'aurait été perçue que comme « un marketing de l'apparence ¹ », et, dès lors, n'aurait sans doute pas été crédible si le futur président ne s'était pas retrouvé dans cette position qui lui donnait une cohérence. En bref, Jacques Chirac tirait de son statut de victime des bénéfices

1. J.-L. Parodi, art. cité, p. 224.

précieux pour la modification d'une identité publique qui longtemps avait constitué son talon d'Achille.

Dans un certain sens, plus que le renouveau de l'esprit de la campagne de Jacques Chirac sur lequel de nombreux commentateurs ont insisté, c'est cette métamorphose de l'identité publique qui semble décisive. Certes, la fibre sociale se trouvait, plus que jamais, présente dans le discours chiraquien, mais les aléas des références et des thèmes politiques utilisés par Jacques Chirac avaient déjà manifesté le rapport instrumental qu'il entretenait aux idéologies. De même, le volontarisme social et politique (« il est temps de renoncer au renoncement ») ne constituait pas un trait radicalement nouveau du ton chiraquien. En 1995, ces éléments sont venus alimenter « ce triomphe du je » (« affirmation d'une volonté ferme, d'une capacité d'agir et de trancher ¹ »), pierre angulaire de toute rhétorique présidentielle. Dès lors, la victoire de Jacques Chirac ne doit pas conduire à conclure que les mécanismes producteurs de représentation politique n'ont pas évolué ; tout comme on ne peut penser que son succès sur Édouard Balladur entérine une forme « archaïque » de mobilisation, celle qui prend pour appui les partis politiques. Tout au contraire, la campagne chiraquienne doit être considérée comme un exemple de la complexité des formes de communication qui président à la désignation d'un président dans sa fonction de représentation.

Florence HAEGEL

1. P. Braud, *op. cit.*, p. 382.